

Règlement des activités du Centre Social & Culturel

« Espace Pluriel »

I) Centre Social & Culturel « Espace Pluriel »

Le Centre Social & Culturel « Espace Pluriel » est un équipement municipal, lieu d'échange ouvert à tous, comprenant :

- Le Centre Social Espace Pluriel
- Le Complexe Socio-culturel
- Les centres de loisirs basés sur le groupe scolaire « Les Grands Cyprès »

Les orientations du projet social sont les suivantes :

- Favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes
- Développer le lien social à travers l'animation socio-culturelle
- Promouvoir le partenariat à l'échelle de la ville et du quartier

II) Adhésion au Centre Social & Culturel « Espace Pluriel »

Le paiement de l'adhésion est obligatoire pour pouvoir participer aux activités du Centre Social & Culturel « Espace Pluriel » (hors LAEP).

L'adhésion est valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 pour la famille (parents/enfants) lors de la 1^{ère} inscription. Son tarif est de **10 euros**. Afin d'établir cette adhésion, il est obligatoire de remplir la fiche d'adhésion qui vous sera remise par le personnel de l'Espace Pluriel.

Toute personne étant en situation d'impayé au regard des facturations établies sur les précédentes années ou trimestres ne pourra accéder aux activités du Centre Social & Culturel.

III) Conditions Inscriptions

1. Conditions d'inscriptions aux activités hebdomadaires

Inscription au trimestre (tableau 1)

Activités	Tarif
Couture	9.50€ / trimestre
Atelier des saveurs	9.50€/ trimestre
Atelier initiation sophrologie	Gratuit
Atelier initiation Do IN	Gratuit
Groupe de Paroles	Gratuit
Jardin urbain partagé	Gratuit
Informatique	9.50€/ trimestre
Atelier Les Petits Mots	Gratuit
CLAS	Gratuit

Inscription à l'année (tableau 2)

Activités	Tarif
Steps /abdo/fessiers	9.50€ / trimestre
Renforcement musculaire avec ballon	9.50€/ trimestre
Aérobic	9.50€/ trimestre
UFOMOUV	9.50€/ trimestre
Piano	Voir QF
Théâtre enfant	Voir QF
Théâtre ados	Voir QF
Danse enfant	Voir QF
Danse ados	Voir QF

L'inscription donne accès à 1 séance d'essai annuelle.

La facturation de l'adhésion, du trimestre ou de l'année sera effective à partir de la deuxième séance.

Nous attirons votre attention sur le fait que dorénavant :

- Les activités hebdomadaires (inscription au trimestre): seront facturables et payables en **début** de trimestre
- Les activités hebdomadaires (inscription à l'année) : seront facturables et payables en **début** de trimestre ou en **début** d'année.

Pour les inscriptions au trimestre, avant la fin de chaque trimestre, il vous sera proposé de renouveler votre inscription pour le trimestre suivant. Si vous ne signalez pas votre inscription pour le trimestre suivant, votre place pourra être proposée à des personnes en liste d'attente.

Durant les 3 dernières séances de votre activité une fiche de réinscription vous sera proposée.

2 Conditions d'inscription aux activités mensuelles

Activités	Tarif
Café Culturel	Non payant
RDV des Habitants	Non payant
Groupes de paroles	Non payant
Café Accueil	Non payant
Atelier esthétique et bien-être	2€

Les actions mensuelles non payantes permettent la découverte du Centre Social & Culturel « Espace Pluriel » et ses différentes actions /secteurs, ainsi que la découverte des divers services du CCAS-AVIGNON.

3 Conditions d'inscriptions aux activités Bimensuelles

Activités	Tarif
Atelier Poterie Séniors	9.50€
Atelier cuisine éco-responsable	9.50€
Atelier lecture	Gratuit

L'Atelier poterie est réservé exclusivement aux séniors.

D'autres actions sont proposées par le Centre Social & Culturel durant l'année. Pour celle-ci des conditions d'inscriptions spécifiques sont mises en place.

IV) Les différents secteurs de l'Espace Pluriel

1) Accueil généraliste Centre Social de la Rocade

Propose un service d'information d'écoute et d'orientation accessible à tous. Possibilité de prise de RDV individuel de médiation administrative.

Un point relai CAF est accessible pour vous permettre de disposer d'un accès internet en libre-service afin de réaliser vos démarches.

L'ouverture du cyber espace est accessible à tous aux heures d'ouverture de l'Espace Pluriel.

2) ALSH

Contribue à l'épanouissement, à l'autonomie et la socialisation de l'enfant.

Conditions d'inscriptions aux activités ALSH

Quotient familial	Journée Complète avec Repas	Journée Complète sans Repas	½ journée avec Repas	½ journée sans Repas
Jusqu'à 300€	<u>4.38 €</u>	<u>2.79 €</u>	<u>2.79 €</u>	<u>2.14 €</u>
301 à 500 €	<u>5.55 €</u>	<u>3.31 €</u>	<u>3.31 €</u>	<u>2.34 €</u>
501 à 700 €	<u>6.01 €</u>	<u>3.86 €</u>	<u>3.86 €</u>	<u>2.59 €</u>
701 à 900€	<u>7.74 €</u>	<u>4.99 €</u>	<u>4.99 €</u>	<u>2.74 €</u>
Supérieur à 900€	<u>8.87 €</u>	<u>5.70 €</u>	<u>5.70 €</u>	<u>2.84 €</u>

- Dossier à disposition au Centre Social Espace Pluriel et à compléter avant l'inscription.
- Les documents suivants sont à fournir : attestation assurance extra-scolaire, attestation QF CAF et MSA, photocopie du carnet de vaccination à jour, certificat médical stipulant que l'enfant est à jour de ses vaccinations + apte à la vie en collectivité + ne présente pas de maladie contagieuse + autorisation pour administrer du Doliprane si fièvre supérieure à 38°
- Tout dossier non complet ne sera pas accepté
- Le seul dépôt du dossier ne vaut pas inscription
- Les inscriptions se font au Centre Social de la Rocade. Pour tout renseignement n'hésitez pas à vous rapprocher de l'accueil.
- Ouverture les mercredis avec ou sans repas et vacances à la semaine avec repas

3) Club Jeunes

Propose un accueil pour les jeunes du territoire sud, renforce et fidélise les liens.

Conditions d'inscriptions aux activités Club Jeunes

Quotient Familial	Activités			Séjours
	5€	10€	40€	
Jusqu'à 300€	<u>2.79 €</u>	<u>5.50 €</u>	<u>22.44 €</u>	<u>74.47 €</u>
301 à 500 €	<u>3.36 €</u>	<u>6.79 €</u>	<u>26.83 €</u>	<u>85.35 €</u>
501 à 700 €	<u>4.02 €</u>	<u>7.86 €</u>	<u>31.17 €</u>	<u>95.95 €</u>
701 à 900€	<u>4.58 €</u>	<u>9.08 €</u>	<u>35.70 €</u>	<u>106.05€</u>
Supérieur à 900€	<u>5 €</u>	<u>10 €</u>	<u>40 €</u>	<u>128.27 €</u>

- Dossier à disposition au Centre Social Espace Pluriel et à compléter avant l'inscription.
- Ouverture les mercredis et vacances scolaires

4) CLAS primaire et collège

Favorise les apprentissages. Développe l'envie et le plaisir d'apprendre et renforce la confiance en soi.

Inscriptions sur orientation des enseignants pour les écoles JH Fabre/ Olivades/ Grands Cyprès, Collège Mathieu et Roumanille et Lycée Philippe de Girard et Robert Schuman.

5) 16/25 ans

Des permanences sont organisées à l'espace info jeunes. Horaires et modalités précisés à l'accueil.

6) ACF

Public concerné : Adultes/Séniors/Familles

Inscriptions en septembre pour les ateliers Hebdo/mensuels et bimensuels.

Possibilité de s'inscrire ou se désinscrire en début du trimestre suivant.

Des dates spécifiques seront mises en place pour les inscriptions des actions durant les vacances scolaires.

Conditions d'inscriptions aux sorties familles

	Repas ou sorties en BUS	Sortie en bus + animations payantes	Sortie exceptionnelle	Stage RAID
Adultes	5.70 €	11.42 €	6€	9.50€
Enfant moins d'un an	Gratuit	Gratuit	Gratuit	-
Enfant 1 à 6 ans	2.29 €	4.60 €	3€	-
Enfant 7 à 12 ans	3.36 €	5.62 €	4€	-
Jeune de 10 à 17 ans	3.36 €	5.62 €	4€	9.50€

7) Culture

Nous accueillons tout au long de l'année des expositions temporaires de jeunes artistes émergent de la scène local.

Vernissage, rencontre des artistes et divers ateliers vous seront proposés et des **stages culturels à 9.50€**, **des spectacles à 2€**.

Conditions d'inscriptions aux activités culturelles

	Piano	Danse enfants/ados	Théâtre Enfants/ados
Jusqu'à 300€	15 €/trimestre	15 €/trimestre	15 €/trimestre
301€ à 500€	20 €/trimestre	20 €/trimestre	20 €/trimestre
501€ à 700€	25 €/trimestre	25 €/trimestre	25 €/trimestre
701€ à 900€	30 €/trimestre	30 €/trimestre	30 €/trimestre
Supérieur à 900€	35 €/trimestre	35 €/trimestre	35 €/trimestre

V) Modalité de règlement

1) Activités mensuelles, bimensuelle et hebdomadaires

La facturation débute après la séance d'essai. La facture devra être réglée dans un délai de 30 jours maximum.

L'inscription aux activités hebdomadaires (tableau 2 page 1) se fait pour l'année scolaire 2023/2024 complète (adhésion obligatoire).

Il est possible de régler l'activité à l'inscription de celle-ci pour l'année ou en 3 fois (trimestre 1, trimestre 2, trimestre 3).

2) ALSH + CJ + Activités ponctuelles et vacances

Facturation lors de l'inscription à l'activité. La facture doit être réglée avant le premier jour de présence à l'activité.

Vous devez obligatoirement régler votre facture dès sa réception par chèque, espèce, carte bancaire au **CCAS – service financier 4 avenue de Saint Jean 84000 Avignon**. Le CCAS permet le règlement des factures via le Portail Famille de la Ville d'Avignon à condition d'avoir indiqué une adresse mail lors de l'inscription.

En cas de questions relatives ou de réclamations liées à la prestation facturée : il est impératif de prendre contact dès réception de votre facture avec le Centre Social Espace Pluriel.

3) Remboursements et Avoirs

Uniquement sur présentation d'un certificat médical mentionnant la période d'absence et remis au centre social dans le mois suivant la période.

4) Impayés

Toute situation d'impayé ne permettra pas de s'inscrire aux activités du centre social.



ATTESTATION

AVIGNON
Ville d'exception
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Je soussigné NOM :

PRENOM :

Atteste avoir pris connaissance du présent règlement.

Date, signature et mention « lu et approuvé »